

⚡ ÉVOCAATION

DÉCRET

[Loi, son]

Incantation	1 action simple
Composantes	V
Portée	12 m (8 c)
Zone/Cible	créatures non-Loyales situées dans une étendue de 12 m (8 c) de rayon centrée sur le prêtre
Durée	instantanée
JS	aucun ou Volonté, annule (voir description)
RM	oui

Les créatures d'alignement autre que Loyal entendant le décret sont affectées par les effets néfastes suivants :

```
{| CLASS="tablo" |- CLASS="titre" | Dés de vie || Effet |- CLASS="premier" | Égaux au niveau de lanceur de sorts || Assourdissement |- CLASS="alt" | Jusqu'au niveau de lanceur de sorts -1 || Assourdissement, ralentissement |- | Jusqu'au niveau de lanceur de sorts -5 || Assourdissement, paralysie, ralentissement |- CLASS="alt" | Jusqu'au niveau de lanceur de sorts -10 || Assourdissement, mort, paralysie, ralentissement |}
```

Tous ces effets sont cumulatifs et simultanés. Si la victime réussit son jet de sauvegarde, elle réduit ou annule ces effets. Les créatures touchées par plusieurs effets ne font qu'un seul jet de sauvegarde qui s'applique à tous les effets.

Assourdissement. La créature est assourdie pendant 1d4 rounds. Un jet de Volonté réussi permet d'annuler l'effet.

Ralentissement. La créature est chancelante pendant 2d4 rounds. Un jet de Volonté réussi permet de réduire la durée à 1d4 rounds.

Paralysie. La créature est paralysée et sans défense pendant 1d10 minutes. Un jet de Volonté réussi permet de réduire la paralysie à 1 round.

Mort. La créature meurt immédiatement (ou est détruite, s'il s'agit d'un mort-vivant). En cas de jet de sauvegarde réussi, la victime ne meurt pas mais subit seulement 3d6 points de dégâts +1 par niveau de lanceur de sorts (maximum +25).

En plus de ces effets, si le lanceur de sorts se situe sur son plan d'origine, toutes les créatures